Soutenu par
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
Email : ffa@athle.fr
Tel : 01 53 80 70 00 - Fax : 01 45 81 44 66

PARTENAIRES PRINCIPAUX

COMMISSION NATIONALE RUNNING

RAPPORT D'ARBITRAGE D'EPREUVES SUR ROUTE

A diffuser à : Organisateur / CDR / CRR / CNR (rapports.running@athle.fr)

Officiel n°1 :	CHAUVI N Stéphanie	Date :	27/06/23
Qualification :	Off. régional hors stade (N2)	N° licence FFA :	1198612
Tél. portable :	06 43 43 05 19	Email :	Stephanie.chauvin1@gmail.com

Officiel n°2 :		Date :	Choisir dans le calendrier
Qualification :	Liste déroulante	N° licence FFA :	
Tél. portable :		Email :	

Nom de l'épreuve :	10 km de Lons-Le-Saunier	
Ville :	Lons-Le-Saunier	Date : 24/06/2023
Ligue :	Bourgogne-Franche Comté / BFC	Département : 039

Label :	Régional FFA	Type d'épreuve :	Circuit
Distance :	10 km	Nombre de classés :	213

Tarif pour les licenciés FFA* (€) :	16 €	Tarif pour les non licenciés FFA* (€) :	18 €

*Renseigner le tarif de base dans le cas de tarif évolutif.

Conditions atmosphériques :	Ensoleillé	
Température au départ (°C) :	28°C	Température à l'arrivée (°C) :25°C

Organisation de l'épreuve :	LA39	
Nom du directeur de course :	FAIVRE Olivier	
Tél. portable :	06 88 79 13 23	Email : olivier.faivre4@orange.fr

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE MEDICAL :
Police/Gendarmerie	non	Médecins sur place : non
Signaleurs :	34	Nom association secouristes :pompiers
Véhicule ouvreur (type) :	voiture électrique	Kiné/podologues : non
Circulation bloquée :	aléatoire	Ambulances (nombre) : 1

Soutenu par
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME
33 Avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris cedex 13
Email : ffa@athle.fr
Tel : 01 53 80 70 00 - Fax : 01 45 81 44 66
PARTENAIRES PRINCIPAUX

REGULARITE DE L'EPREUVE	
N° du certificat de mesurage FFA :	BFC039/06095/2021/A + avenant BFC039/06095/2021A
N° du certificat de mesurage World Athletics :	
Nom des mesureurs :	DOMINIQUE PRUDENT
	YVES CARNET

Mme et/ou M. le juge arbitre running attestent :	
-avoir eu le dossier complet de mesurage :	oui
-que les athlètes ont effectué le parcours décrit dans le dossier de mesurage dans son intégralité : oui	oui
-que les points de départ et d'arrivée ont été respectés :	oui
-que le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées dans le dossier de mesurage :	oui
-que les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements :	oui
-avoir fait la reconnaissance du parcours :	oui

Remarques des juges arbitres :

SI LES PERFORMANCES NE PEUVENT PAS ETRE VALIDEES, LE JUGE-ARBITRE DOIT PREVENIR SANS DELAI : LA CNR et LA CRR et L'OFFICIEL LOGICA

Temps de passage chronométrés par le juge arbitre :	31'24"	37'04"
Record de l'épreuve :	29'13"	31'36"
Record de France :	27'13"	31'36"
Meilleure performance réalisée en France :	27'13"	31'36"
REMARQUES :		

CONTROLE ANTI-DOPAGE :			
Locaux prévus et conformes :	oui	Contrôles effectués :	non
REMARQUES :			
Deux bureaux et deux WC ont été mis à disposition. Leur emplacement, discret, a été fléché.			

MANAGERS :

Dossards :	Liste déroulante
Conforme à la règlementation :	oui
Distinction entre les dossards masculins et féminins :	oui
Si oui à la distinction, de quel type :	Série de numéros
REMARQUES :	
Les hommes avaient les dossards de 1 à 200, les femmes de 300 à 400.	

PARCOURS :	
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel :	Moto
Contrôle intermédiaire :	Non
Fréquence des points de contrôle intermédiaires (indique les km) :	

ORGANISATION DU DEPART :		
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs :	oui	
Système de détection par transpondeur :	oui	
Longueur de l'artère de départ avant le 1er virage suffisamment longue :	oui	
Aire de départ suffisamment large :	oui	
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	oui	
Sas réservé à l'élite :	non	
Maintien des coureurs sur la ligne de départ :	non	
Signal de départ :	oui	Coup de feu
Respect de l'horaire de départ :	oui	
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	oui	
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs :	oui	
Sonorisation du lieu de départ :	non	
REMARQUES :		
La ligne de départ est longue plusieurs centaines de mètres.		

BALISAGE PARCOURS :		
Balisage suffisant :	oui	
Fléchage correct (exemple : ligne bleue) :	oui	
REMARQUES :		
Balisage a été réalisé à l'aide de flèches oranges au moins tous les 50m.		

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue :	oui
Ligne tracée au sol en respect du dossier de mesurage :	oui
Accès à la zone d'arrivée est-il contrôlé :	oui
Maintien du public par barriérage avant et après la ligne :	oui
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée :	oui
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés des chronométreurs :	oui
REMARQUES :	
L'arrivée est fluide, les athlètes se dirigent rapidement vers le ravitaillement et la libèrent.	

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	
Emplacement des ravitaillements conforme à la réglementation :	oui
Ravitaillements suffisants :	oui
Emplacement des épongeages conforme à la réglementation :	oui
REMARQUES :	
Un ravitaillement supplémentaire liquide a été installé derrière l'arrivée finale et est accessible sur chaque boucle.	

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :	
Nom du prestataire :	FAIVRE Olivier (Race result)
Email du prestataire :	Olivier.faivre4@orange.fr
Marque du système de chronométrage :	Race result
Puces :	Au dossard
RESULTATS :	
Prestataire agréé FFA :	non
Recalage immédiat du temps officiel aux dixièmes :	oui
Edition des résultats « papier » à la demande :	oui
Système de contrôle supplémentaire avec caméra :	non
Impression conforme à la réglementation :	oui
Temps officiels et réels arrondis à la seconde supérieure :	oui
Affichage du temps officiel et du temps réel (si tapis au départ) :	non
Publication des numéros de licence FFA :	oui
Information rapide par l'animateur :	oui
Résultats chargés sous 48 h sur athle.fr conformes à la validation de l'officiel running :	oui
Jury chargé sur athle.fr sous 48 h :	oui
REMARQUES :	
Les chronométreurs manuels étaient sur la ligne de départ, alors que le prestataire était à l'arrivée. Les temps ont été recalés, conformément aux temps relevés par les chronométreurs manuels.	

CEREMONIE DE REMISE DE RECOMPENSES :		
Bon déroulement général :	oui	
REMARQUES :		
Remise des récompenses a été attendue par de nombreux athlètes.		

HANDISPORTS :	
Acceptés par l'organisateur :	oui Il n'y en a pas eu.
Si acceptés, respect du départ anticipé :	
Si acceptés, respect de la sécurité :	
Si acceptés, classement séparé :	

JOELETTES :	
Les joelettes sont parties derrière, une puce affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs :	

EPREUVES SIMULTANEES :	
Si un relais a eu lieu, le départ a-t-il été décalé :	non

APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE :	
Un très bel événement sportif apprécié des participants qui viennent parfois de loin.	
Avis sur le label :	reconduit

LA COTATION (notice en fin de document)

PREREQUIS OBLIGATOIRES :	
Locaux prévus et conformes pour le contrôle antidopage :	oui
Dossier de mesurage à jour :	oui
Respect du parcours :	oui

NE PAS REMPLIR LA GRILLE SI LES PREREQUIS NE SONT PAS VALIDES

Niveau de l'épreuve 20 points max.	Nombres de coureurs classés en N3 (2 pts / athlète) Nombre de coureurs classés en N2 ou + (3 pts / athlète) Multiplier par coefficient correcteur si certificat type C	0 pt
Nombre de classés 20 points max.	Entre 300 et 1000 classés → 5 pts Entre 1001 et 3000 classés → 10 pts Entre 3001 et 5000 classés → 15 pts Plus de 5000 classés → 20 pts	0 pt
Nombre de nationalités (hors FRA) 10 points max.	5 ou plus dans les 50 premiers hommes et 50 premières femmes	0 pt
Chargement des résultats sur athle.fr 5 points max.	Sous 48 h → 5 pts Sous 8 jours = 2 points	5 pts
Jury complet 10 points max.	Voir notice	10 pts
Prestataire chronométrie agréé 10 points max.	Non → 0 Sans temps réel → 5 pts Avec temps réels → 10 pts	0 pt
Dossards distinctifs 5 points max.	Voir notice	5 pts
Note des juges-arbitres : 20 points max.	Notation de l'épreuve (voir notice)	16 pts
	Total cotation :	36pts

Date :	Prénom, nom et qualification :	Signature :
27/06/23	Stéphanie CHAUVIN, Off. régional hors stade (N2)	

Consigne pour la diffusion du rapport :

1 seul fichier au format PDF pour chaque épreuve labellisée

Nom du fichier : distance_ville_département_année_niveau du label

Exemple : 10km_tours_037_2023_reg

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

cf guide des labels (rôle du club support). En rouge le jury **obligatoire**

Nom compétition: 10 km Lons le Saunier

lieu: Lons le Saunier — ligue: BFC

Date format xx/xx/xxxx: 24/06/2023 — département: 39

A remplir par l'organisateur et à remettre au JA avant la compétition. Ne pas oublier d'envoyer la version excel définitive à l'officiel logica pour la mise en ligne du jury.

Licence	Nom	Prenom	Fonction	Sous domaine	Diplôme
112558	Faivre	Olivier	Directeur de compétition		
1198612	Chauvin	Stéphanie	Juge Arbitre Running		
			Juge Arbitre Running		
112558	Faivre	Olivier	Chronométreur Manuel		CHR
233443	Carnet	Yves	Chronométreur Manuel		CHR
394546	Borski	Patrick	Starter		STR
394557	Stalder	Jean Marc	Juge aux arrivées		
	Vallet	Paul	Speaker		
			Société de chronométrie		
	Peyce		Société d'inscriptions en ligne		
937944	Girard	Georges	Responsable départ		
444949	Fachenetti	Isabelle	Délégué Contrôle anti dopage		CAD
2218832	Mnidakh	Isabelle	Escorte F		CAD
2133389	Guidet	Gilette	Escorte F		CAD
1811405	Pernin	Blandine	Escorte F		CAD
1557362	Clerc	Damien	Escorte H		CAD
1752740	Pernin	Eric	Escorte H		CAD
2469929	Oliviera	Fernando	Escorte H		CAD

Dans cet espace, l'arbitre peut expliquer plus précisément le déroulement de la compétition, mentionner des points particuliers et/ou ajouter des photos légendées.

Le départ est très rapide, dès le premier kilomètre, deux coureurs ont une centaine de mètres d'avance sur les autres, les dossards 1 et 2. Ils courent côte à côte. Ils passent le premier kilomètre en 2'47'', le second en 5'53''. Vient ensuite un peloton de sept ou huit coureurs. On y voit notamment les dossards 165, 154 et 24.

Le 4eme kilomètre est passé en 11'50'' par les dossards 1 et 2. Le dossard 2 semble prendre la tête. A 13'40'' arrivent les dossards 165, 24, 14. La première féminine, dossard 307, le passe en 14'30''.

Les deux premiers coureurs passent les kilomètres 7 en 21'30 et 8 en 24'46''. Ils sont à nouveau côte à côte.
Ils passeront toujours côte à côte la ligne d'arrivée en 31'24''. Le coureur suivant, le dossard 165 arrive en 33'48''. La première féminine arrive en 37'04''.

Consignes pour le remplissage de la grille d'évaluation d'une course sur route à label

À l'intention du juge arbitre responsable de la rédaction du rapport de COURSE SUR ROUTE

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label.

Il est donc important de la rédiger correctement en toute objectivité. Le score maximum possible serait de 100 points.

Sont évalués successivement dans cette grille de cotation :

1-Le niveau de la course (avec un maximum de **20 points**) soit

2 points par athlète (homme ou femme) classé N3

3 points par athlète (homme ou femme) classé N2 ou plus

Un coefficient multiplicateur est appliqué si la course est de catégorie C (avec un dénivelé négatif excessif de plus d'1m/km)

Cette information figure au dossier de mesurage et sur le certificat de mesurage.

Si dénivelé négatif compris entre 1 et 3 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,75

Si dénivelé négatif compris entre 3,1 et 5 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,50

Si dénivelé négatif compris entre 5,1 et 7 m/km : multiplier les points du niveau de la course par 0,25

Si dénivelé négatif supérieur à 7 m/km multiplier les points du niveau de la course par 0,1

Arrondir au point supérieur

Exemple pour une épreuve ayant 17 pts mais avec – 4m/km aura un coefficient de 0,5 : 17 x 0,5= 8,5 soit 9 points

2-Le nombre de classés (nombre d'arrivants de la course à label seulement selon le classement officiel validé sur athlète)

20 points si plus de 5000 classés

15 points entre 3001 et 5000 classés

10 points entre 1001 et 3000 classés

5 points entre 300 et 1000 classés

3-Nombre de nationalités représentées dans les 50 premiers (hommes et femmes)

2 points par pays étrangers représentés, maximum 10 points.

4-Chargement des résultats sur athlète

5 points si le chargement est fait dans le délai demandé dans le cahier des charges (48h)

2 points si le chargement est fait au-delà des 48h mais avant 8 jours.

0 point si le classement n'est pas chargé ou trop tardivement.

Si le retard est imputable à un intervenant fédéral (officiel Logica, demande du JA), il conviendra de mettre les 5 pts.

5 Le jury

0 point si le jury n'a pas été chargé sur athle.fr sous 48h ou si aucun des officiels n'est qualifié.

2 points pour un starter diplômé

1 point par chronométreur manuel diplômé (maxi 2 pts)

2 points pour un juge arrivées diplômé

2 points si l'équipe antidopage est complète avec des personnes diplômés (un délégué, 3 escortes hommes et 3 escortes femmes)

2 points pour un speaker diplômé FFA

6- Prestataire de chronométrie agréé FFA

0 point si prestataire de chronométrie non agréé ou classements manuels

5 points si prestataire agréé avec un classement ne donnant pas les temps réels

10 points si prestataire agréé avec un classement fait sur les temps officiels mais faisant figurer les temps réels pour tous les concurrents.

Vérifiez l'agrément sur athle.fr en cliquant ici (connexion internet nécessaire)

7- Dossards distinctifs Hommes-Femmes

5 points si la distinction principale est une couleur de fond du dossard différente entre les hommes et les femmes

3 points si seulement séries de numéros distinctifs entre les hommes et les femmes

1 point si autre moyen distinctif entre les dossards des hommes et ceux des femmes

8-Avis du juge arbitre : notation de l'épreuve (maximum de 20 points)

Cet item est laissé à l'appréciation du juge arbitre et doit être compatible avec les données détaillées figurant dans le rapport.

0 à 5 points : qualité d'organisation très insuffisante, nombreux points à corriger ou à améliorer, avis très réservé sur l'attribution d'un label

6 à 10 points : qualité moyenne de l'organisation générale, plusieurs points importants à corriger, avis mitigé sur l'attribution d'un label ou proposition de rétrogradation d'un niveau de label

11 à 15 points : bonne organisation générale avec quelques points à améliorer, avis favorable sur l'attribution d'un label.

16 à 20 points : très bonne organisation, quelques conseils d'amélioration suggérés à l'initiative de l'organisateur, avis très favorable sur l'attribution d'un label égal ou supérieur si le niveau sportif le permet.

Merci d'apporter la plus grande attention à cette grille de cotation des courses que vous arbitrez.

Le groupe label de la CNR se réserve le droit de vérifier et rectifier éventuellement les données transmises.